

330769-2026 - Concurso

Bélgica – Serviços relacionados com a gestão – Concession de service relative à la gestion du stationnement à Tubize pour les années 2026 à 2038

OJ S 93/2026 15/05/2026

Anúncio de concurso ou de concessão – regime normal

Serviços

1. Adquirente

1.1. Adquirente

Nome oficial: Ville de Tubize

Correio eletrónico: accueil.depenses@tubize.be

Forma jurídica do adquirente: Autoridade local

O adquirente é uma entidade adjudicante

Atividade da autoridade adjudicante: Serviços públicos das administrações públicas

2. Procedimento

2.1. Procedimento

Título: Concession de service relative à la gestion du stationnement à Tubize pour les années 2026 à 2038

Descrição: L'objet de la présente concession est de mettre en place une politique optimale de gestion du stationnement c'est-à-dire à la fois efficiente, efficace et performante en privilégiant les quatre objectifs suivants : - Fluidifier la circulation en améliorant la rotation du stationnement dans l'hypercentre de Tubize ; - Encourager la multimodalité (c'est-à-dire promouvoir d'autres types de transport en termes de solutions alternatives au profit des citoyens selon leur budget ou leurs valeurs idéologiques) et en vue d'accroître la qualité de vie au centre-ville ; - Soutenir l'attractivité commerciale grâce à la politique de stationnement de courte durée à proximité des commerces. Ce qui permettra d'améliorer la fréquentation des commerces implantés dans l'hypercentre ; - Libérer des emplacements sur l'espace public au profit d'autres aménagements. La Ville attend du futur concessionnaire que la gestion du stationnement se fasse dans une démarche participative et évolutive. Par gestion participative, on entend une prise en compte des intérêts de la Ville, de ses habitants et des commerçants aux fins de participer à la réalisation des objectifs de développement durable de la tels que fixés par les autorités communales. Par gestion évolutive on entend une adaptation de la gestion du stationnement aux évolutions technologiques, sociales et environnementales.

Identificador do procedimento: 86ac5d4a-925c-4d43-a0ed-72170aa4509a

Identificador interno: PPP090-1193/6227/2026-18

Tipo de procedimento: Por negociação com publicação prévia de um convite à apresentação de propostas/concurso com negociação

2.1.1. Finalidade

Natureza do contrato: Serviços

Classificação principal (cpv): 79420000 Serviços relacionados com a gestão

2.1.2. Local de execução

Subdivisão do país (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

País: Bélgica

2.1.2. Local de execução

Subdivisão do país (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

País: Bélgica

2.1.4. Informações gerais

Informações adicionais: Vu que la prestation de services est taxable (base d'imposition est constituée des sommes que la commune lui cède) au taux normal de la TVA, 21 %, il faudra en tenir compte pour l'établissement de la redevance à verser à la Ville.

Base jurídica:

Diretiva 2014/23/UE

2.1.6. Motivos de exclusão

Fontes dos motivos de exclusão: Documento do concurso

5. Lote

5.1. Lote: LOT-0001

Título: Concession de service relative à la gestion du stationnement à Tubize pour les années 2026 à 2038

Descrição: L'objet de la présente concession est de mettre en place une politique optimale de gestion du stationnement c'est-à-dire à la fois efficiente, efficace et performante en privilégiant les quatre objectifs suivants : - Fluidifier la circulation en améliorant la rotation du stationnement dans l'hypercentre de Tubize ; - Encourager la multimodalité (c'est-à-dire promouvoir d'autres types de transport en termes de solutions alternatives au profit des citoyens selon leur budget ou leurs valeurs idéologiques) et en vue d'accroître la qualité de vie au centre-ville ; - Soutenir l'attractivité commerciale grâce à la politique de stationnement de courte durée à proximité des commerces. Ce qui permettra d'améliorer la fréquentation des commerces implantés dans l'hypercentre ; - Libérer des emplacements sur l'espace public au profit d'autres aménagements. La Ville attend du futur concessionnaire que la gestion du stationnement se fasse dans une démarche participative et évolutive. Par gestion participative, on entend une prise en compte des intérêts de la Ville, de ses habitants et des commerçants aux fins de participer à la réalisation des objectifs de développement durable de la tels que fixés par les autorités communales. Par gestion évolutive on entend une adaptation de la gestion du stationnement aux évolutions technologiques, sociales et environnementales.

Identificador interno: 2026-18_1

5.1.1. Finalidade

Natureza do contrato: Serviços

Classificação principal (cpv): 79420000 Serviços relacionados com a gestão

5.1.2. Local de execução

Cidade: Tubize

Código postal: 1480

Subdivisão do país (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

País: Bélgica

Informações adicionais: Territoire de la Ville de Tubize

5.1.3. Duração estimada

Duração: 144 Meses

5.1.6. Informações gerais

Participação reservada:

A participação não está reservada.

Há que indicar os nomes e as qualificações profissionais do pessoal encarregado da execução do contrato: Não é exigida

Projeto de contratação pública não financiado por fundos da UE

5.1.9. Critérios de seleção

Fontes dos critérios de seleção: Anúncio

Critério: Rácio financeiro

Descrição do critério de seleção: Le Pouvoir adjudicateur apprécie la capacité financière du soumissionnaire à exécuter la présente concession en tenant compte : - des fonds propres de la société : ceux-ci doivent être positifs ; - de la quote-part des fonds propres sur le total du bilan corrigé : celle-ci devra être d'au moins 20% (ratio d'indépendance financière) ; - des créances à court terme, des placements de trésorerie et des valeurs disponibles : elles devront être supérieures aux dettes à court terme (le ratio de liquidité au sens strict ou « quick ratio » doit être supérieur à 1). Niveau(x) minimal(aux): Les soumissionnaires complètent la partie B du document de preuve provisoire (DPP) dans lequel ils déclarent satisfaire aux conditions précitées. En cas de groupement, le groupement dans son ensemble doit satisfaire aux conditions précitées étant cependant entendu que chaque condition doit être entièrement satisfaite par au moins un membre du groupement. La vérification des déclarations sera opérée sur la base des comptes annuels publiés.

Critério: Referências sobre serviços especificados

Descrição do critério de seleção: * 2 contrats de concession pour la gestion du stationnement en voirie : - Ayant, notamment, pour objet la mise en place des installations, la gestion et l'exploitation du stationnement en voirie (pour un minimum de 500 emplacements). Ceci devra inclure : i) l'installation (l'entretien et la maintenance) d'horodateurs ; ii) le contrôle du stationnement payant et en zone bleue ; iii) la perception et le recouvrement des taxes sur le stationnement à charge des usagers ; iv) la gestion des abonnements ; - Dont au moins un (des deux contrats) est conclu au cours des 10 dernières années précédant la date d'introduction des offres pour une durée d'exécution minimale de 5 ans ; - Et pour lesquels il peut disposer d'une attestation de bonne exécution (suivant le modèle joint en annexe) signée par le Directeur financier, le Fonctionnaire dirigeant de la concession et l'Echevin responsable du stationnement et ou de la mobilité. * 1 contrat de concession pour la gestion du stationnement hors voirie : - Ayant pour objet l'aménagement, la gestion et l'exploitation d'un parking hors voirie payant (d'une capacité minimale de 100 places) incluant, à ce titre : i) l'exécution des travaux d'aménagement du site ; ii) l'installation des équipements requis ; iii) l'entretien et la maintenance du parking ; iv) la sécurisation du site, de l'entrée et de la sortie des usagers ; v) la gestion des abonnements et la mise en place d'un dispositif de paiement sécurisé ; - Conclu au cours des 10 dernières années précédant la date d'introduction des offres pour une durée d'exécution minimale de 5 ans ; - Et pour lequel il peut disposer d'une attestation de bonne exécution (suivant le modèle joint en annexe) signée par le Directeur financier, le Fonctionnaire dirigeant de la concession et l'Echevin responsable du stationnement et ou de la mobilité (ou, le cas échéant par les autorités compétentes du Pouvoir adjudicateur). Toute expérience en matière de gestion d'un parking hors voirie autre que celle concédée par une Ville ou une commune ne peut servir de projet de référence étant donné que le type de gestion doit répondre aux mêmes contraintes que la concession du stationnement en surface. Pendant toute la durée de la concession, le concédant doit pouvoir intervenir dans les conditions d'exploitation impliquant un pouvoir limité du concessionnaire en matière de tarifs, de détermination du nombre d'emplacements réservés aux abonnés, etc. Il n'

est pas requis que le contrat de concession se rapportant à l'exploitation d'un parking hors voirie soit obligatoirement distinct de celui se rapportant au stationnement en voirie ; en conséquence seuls deux contrats répondant aux conditions précitées peuvent le cas échéant suffire. De même, si l'attestation de bonne exécution produite porte sur un contrat portant à la fois sur le stationnement en voirie et l'exploitation d'un parking hors voirie, elle devra suffire. Niveau(x) minimal(aux): Les soumissionnaires complètent la partie B du DPP où ils déclarent disposer des 3 contrats de référence (ou 2 contrats combinant les deux types de gestion) tels qu'exigés par le présent cahier des charges. Ils joignent au DPP : - la fiche « contrats de référence » jointe en annexe dûment complétée ; - l'attestation de bonne exécution jointe en annexe, dûment complétée et signée pour chaque contrat repris dans la fiche. Si les soumissionnaires font appel à la capacité de tiers pour répondre à la présente condition de sélection, ce tiers doit : - compléter et signer la déclaration d'engagement joint en annexe ; - compléter et signer la fiche « contrats de référence » ; - compléter et signer un DPP (partie A) ; - l'attestation de bonne exécution jointe en annexe, dûment complétée et signée pour chaque contrat conclu par le tiers et repris dans la fiche.

Critério: Outros requisitos económicos ou financeiros

Descrição do critério de seleção: Motifs d'exclusion obligatoire liés à la condamnation définitive pour certaines infractions pénales – art. 50 Loi du 17 juin 2016 Motifs d'exclusion obligatoire liés aux obligations fiscales et de sécurité sociale – art. 51 de la loi du 17 juin 2016 Motifs d'exclusion facultative liés aux fautes et manquements du soumissionnaire – art. 52 de la loi du 17 juin 2016 Voir documents du marché

5.1.10. Critérios de adjudicação

Critério:

Tipo: Custo

Descrição: Qualité du plan financier et le prix

Categoria do critério de adjudicação peso: Ponderação (pontos, valor exato)

N.º do critério de adjudicação: 80

Critério:

Tipo: Qualidade

Descrição: Qualité de l'organisation générale et aspects opérationnels de la gestion

Categoria do critério de adjudicação peso: Ponderação (pontos, valor exato)

N.º do critério de adjudicação: 80

Critério:

Tipo: Qualidade

Descrição: Propositions techniques et expertise d'accompagnement garantie

Categoria do critério de adjudicação peso: Ponderação (pontos, valor exato)

N.º do critério de adjudicação: 40

5.1.11. Documentos do concurso

Endereço dos documentos do concurso: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1193/90/2026>

5.1.12. Condições do concurso

Condições de apresentação:

Apresentação por via eletrónica: Necessário

Endereço para apresentação: <https://www.publicprocurement.be>

Línguas em que podem ser apresentadas as propostas ou pedidos de participação: francês

Variantes: Não autorizado

Descrição da garantia financeira: Cautionnement (5 % du montant initial du marché (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure)

Prazo para a receção dos pedidos de participação: 15/06/2026 12:00:00 (UTC+02:00) hora da Europa Oriental, hora de verão da Europa Central

Condições do contrato:

A execução do contrato tem de ser efetuada no âmbito de programas de emprego protegido:
Não

Faturação eletrónica: Necessário

Serão utilizadas encomendas eletrónicas: não

Será utilizado o pagamento eletrónico: não

5.1.16. Informações adicionais, mediação e recurso

Instância de recurso: Conseil d'Etat

Informações sobre os prazos de recurso: Conformément à l'article 19 des lois coordonnées sur le Conseil d'Etat, un recours en annulation contre cette décision peut être introduit auprès du Conseil d'Etat. Ce recours doit être introduit sous peine d'irrecevabilité dans les 60 jours après la présente notification. Le recours est introduit par une demande datée qui doit être signée par vous ou par un avocat. La demande doit être envoyée soit par lettre recommandée adressée au Premier Président du Conseil d'Etat, rue de la Science, 33 à 1040 Bruxelles, soit par procédure électronique via le site <http://eproadmin.raadvst-consetat.be/>.

Organização que fornece informações adicionais sobre o processo de adjudicação: Ville de Tubize

Organização que fornece mais informações sobre os procedimentos de recurso: Conseil d'Etat

Organização que recebe pedidos de participação: Ville de Tubize

8. Organizações

8.1. ORG-0001

Nome oficial: Ville de Tubize

Número de registo: 0207314041

Endereço postal: Grand Place, 1

Cidade: Tubize

Código postal: 1480

Subdivisão do país (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

País: Bélgica

Ponto de contacto: Allison Willot

Correio eletrónico: accueil.depenses@tubize.be

Telefone: +32 23913938

Fax: +32 23913912

Endereço Internet: <http://www.tubize.be/>

Funções desta organização:

Adquirente

Organização que fornece informações adicionais sobre o processo de adjudicação

Organização que recebe pedidos de participação

8.1. ORG-0002

Nome oficial: Conseil d'Etat

Número de registo: BE 0931.814.266

Endereço postal: Rue de la Science, 33

Cidade: BRUXELLES

Código postal: 1040

Subdivisão do país (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

País: Bélgica

Correio eletrónico: info@conseildetat.be

Telefone: +32 22349611

Endereço Internet: <http://www.raadvst-consetat.be/>

Funções desta organização:

Instância de recurso

Organização que fornece mais informações sobre os procedimentos de recurso

8.1. ORG-0003

Nome oficial: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Número de registo: BE 0475.480.736

Cidade: Antwerpen / Anvers

Código postal: 2000

Subdivisão do país (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

País: Bélgica

Correio eletrónico: info@3p.eu

Telefone: +32 3 294 30 51

Funções desta organização:

Prestador de serviços no domínio da contratação pública

8.1. ORG-0004

Nome oficial: FPS Policy and Support

Número de registo: BE 0671.516.647

Cidade: Brussels

Código postal: 1000

Subdivisão do país (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

País: Bélgica

Correio eletrónico: e.proc@publicprocurement.be

Telefone: +32 2 740 80 00

Funções desta organização:

TED eSender

Informações sobre o anúncio

Identificador/versão do anúncio: 136f2303-80f2-4314-8993-d44cfacaacd8 - 01

Tipo de formulário: Concurso

Tipo de anúncio: Anúncio de concurso ou de concessão – regime normal

Subtipo de anúncio: 19

Data de envio do anúncio: 12/05/2026 00:00:00 (UTC+02:00) hora da Europa Oriental, hora de verão da Europa Central

Data de envio do anúncio eSender: 12/05/2026 00:00:00 (UTC+02:00) hora da Europa Oriental, hora de verão da Europa Central

Línguas em que o presente anúncio está oficialmente disponível: francês

Número de publicação do anúncio: 330769-2026

N.º de edição do JO S: 93/2026

Data de publicação: 15/05/2026